



POUR UN GRÉSIVAUDAN PLUS DURABLE, PLUS SOLIDAIRE ET PLUS ATTRACTIF

Le projet de territoire, adopté en 2018, était notre boussole, notre feuille de route pour les années à venir. Lors du conseil communautaire du 23 septembre dernier, nous avons franchi une nouvelle étape en décidant de l'amender. Notre objectif est de le rendre encore plus clair, plus lisible et plus proche de vos attentes. Il dessine les contours d'un Grésivaudan plus durable, plus solidaire et plus attractif. Grâce à de nouvelles fiches détaillées, chaque politique publique sera désormais présentée de manière simple et concrète, avec ses objectifs, les projets mis en œuvre et leur évaluation. Vous pourrez ainsi suivre de près l'avancement de nos actions et participer activement à la construction de votre territoire. Les transitions écologique et sociétale sont au cœur de ces évolutions. Nous voulons un Grésivaudan plus respectueux de l'environnement, où il fait bon vivre pour tous. C'est pourquoi nous intégrons désormais ces enjeux dans l'ensemble de nos politiques. Parmi nos priorités, l'habitat et les mobilités restent au centre de nos préoccupations. Le nouveau réseau de bus M réso, avec sa tarification attractive, est un formidable outil au service de tous. Quant au Plan Local de l'Habitat, il devra permettre de répondre aux besoins en matière de logement, tout en préservant notre cadre de vie.

PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN



HOMMAGE À CHRISTOPHE BORG

Christophe Borg, Maire de Pontcharra, Vice-Président en charge de la gestion des déchets, et conseiller départemental du canton du Haut-Grésivaudan, notre collègue et ami, nous a quittés récemment. Je tiens à rendre hommage à cet acteur du territoire, discret, qui ne comptait pas son temps pour servir les autres. Nous partageons la même conception de l'engagement politique, faite d'écoute, de pragmatisme et de probité. Son engagement sans faille pour le Grésivaudan nous manque déjà.



LE GRÉSIVAUDAN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
390 rue Henri Fabre
38926 Crolles cedex
Tél. : 04 76 08 04 57
bienvenue@le-gresivaudan.fr
www.le-gresivaudan.fr



Impression : Coquand - Imprimeur bénéficiant de la norme 14001, haute performance environnementale.
Tirage 50 300 exemplaires sur papier recyclé 10-31-1858 avec encre à base végétale. ISSN n° 2430-4077.

Le journal intercommunal est distribué 6 fois par an (janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre) dans les boîtes aux lettres des habitants du territoire par un prestataire extérieur (les « stop pub » ne concernent pas les supports des collectivités).

Il est également disponible en dépôt, dans différents commerces du territoire. **Vous ne recevez pas le journal ? Signalez-nous votre adresse postale à communication@le-gresivaudan.fr G L'info est également disponible sur www.le-gresivaudan.fr/glinfo**

EN BREF

► DÉCHETTERIE OUVERTURE D'ÉCOTRI À BARRAUX



Une nouvelle déchetterie réservée aux professionnels a ouvert ses portes le 9 septembre à Barraux. À la manœuvre, le groupe de travaux publics Colas et un principe de déchetterie baptisé Écotri. L'objectif : donner une deuxième vie aux déchets de chantier lorsque cela est possible, sous forme de granulats recyclés (sable, grave, gravillon) qui seront ensuite réutilisés pour les chantiers du groupe. Pour rappel, n'ayant plus accès aux déchetteries communautaires du territoire depuis 2019, les professionnels doivent se tourner vers des équipements dédiés les incitant ainsi à respecter la loi qui leur impose de recycler 70 % des déchets de leur activité.



▲ INITIATIVE

UN ARBRE / UN HABITANT

Pour lutter contre le réchauffement climatique, le Département de l'Isère a lancé une politique ambitieuse pour favoriser la plantation d'arbres à travers le programme « Un arbre, un habitant en Isère » à destination des collectivités, des centres scolaires, des agriculteurs ou des exploitants forestiers privés et publics. Le Grésivaudan s'est saisi de cette action à travers les travaux réalisés pour l'aménagement de sa Zone d'Activités de Longifan à Chapareillan, en dotant le nouveau parking qu'elle a construit d'un espace détente, engazonné, et bien sûr arboré.



CULTURE ▲

LA SAISON CULTURELLE EST LANCÉE

Début septembre, l'espace Aragon à Villard-Bonnot a lancé sa saison 2024/25 ; une saison résolument éclectique qui permettra à tous de trouver son bonheur et de découvrir de nouveaux horizons. Au programme, pas moins de 6 expositions et 20 spectacles, sans oublier les nombreux films diffusés au cinéma, les animations... ; vous aurez l'embarras du choix ! La programmation va bien au-delà de l'espace Aragon, puisqu'en collaboration avec l'espace Paul Jargot à Crolles, Le Grésivaudan propose encore cette année « Échos », la saison hors les murs, avec des spectacles proposés sur l'ensemble du territoire, au plus près des habitants.



▲ DÉCHETS

COLLECTE DE PROXIMITÉ, LE DÉPLOIEMENT SE POURSUIT

C'est au tour de Montbonnot-Saint-Martin et de Saint-Nazaire-les-Eymes de passer en collecte de proximité. Les points de collecte sont en cours d'implantation, en concertation avec les habitants et les communes, pour une mise en œuvre effective en novembre. Puis ce sera au tour de Biviers, avec une concertation en fin d'année pour une mise en place courant 2025.

RENDEZ-VOUS



DISTRIBUTION DE COMPOSTEURS DANS LES COMMUNES ET ATELIERS

+ d'infos et inscription :

www.le-gresivaudan.fr/compostage

23/10 - 9h à 13h

Villard-Bonnot, parking du lycée
Marie Reynoard

6/11 - 14h à 18h

Saint-Nazaire-les-Eymes,
parking de l'école maternelle

15/11 - 14h à 18h

La Terrasse, parking Place de la Mairie

30/11 - 8h30 à 13h

Le Versoud, parking de la Direction
des déchets

ATELIER DE DÉCOUVERTE DU COMPOSTAGE INDIVIDUEL AU SERVICE DÉCHETS DU GRÉSIVAUDAN (LE VERSOUD)

Sur inscription - 25/11 - 14h30 à 16h
5/12 - 18h30 à 20h

ATELIER DE DÉCOUVERTE DU COMPOSTAGE PARTAGÉ AU SERVICE DÉCHETS DU GRÉSIVAUDAN (LE VERSOUD)

Sur inscription - 5/11 - 18h30 à 20h

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

25/11 - 18h30 à l'Agora à Saint-Ismier
et sur la chaîne YouTube du Grésivaudan

UN VÉHICULE ITINÉRANT POUR SOUTENIR LES VICTIMES DES VIOLENCES INTRAFAMILIALES



Les violences faites aux femmes demeurent un enjeu de société majeur ; c'est pourquoi Le Grésivaudan poursuit son engagement afin de prévenir les violences intrafamiliales.

Dès l'automne 2024, une nouvelle camionnette sillonnera le territoire. Au volant, l'association Pluri-elles dont la mission est de sensibiliser, informer et accompagner les victimes dans des zones souvent isolées et où l'accès aux ressources et aux services d'aide peut s'avérer difficile. « Pluri-elles », en lien avec les différents acteurs du territoire engagés sur le sujet, propose ainsi à toute personne victime de violences ou en questionnement, un espace d'accueil, d'écoute, de libération de la parole, et apporte des informations autour des violences sexistes et sexuelles, de l'égalité femmes-hommes ou de la vie affective.

Dates et lieux de permanences sur www.le-gresivaudan.fr/violences-intrafamiliales

AVEC LA RENTRÉE, C'EST LA REPRISE DES PERMANENCES ÉCOUTE COLLÉGIENS/LYCÉENS

Dans le cadre de sa politique de prévention auprès des jeunes, la communauté de communes déploie des « permanences écoute » à destination des collégiens et des lycéens du territoire.

Tous les collégiens et lycéens des établissements publics du Grésivaudan qui ont besoin de se confier et d'être écoutés, qui sont inquiets, préoccupés ou angoissés et qui souhaitent trouver une oreille ou des conseils en dehors de leur cercle familial ou amical, peuvent prendre rendez-vous dans ces permanences, assurées par des psychologues ou conseillères conjugales et familiales des Centres de Santé Sexuelle, partenaires de l'intercommunalité. L'accès est libre, gratuit et confidentiel.



Comment se rendre aux permanences écoute ?

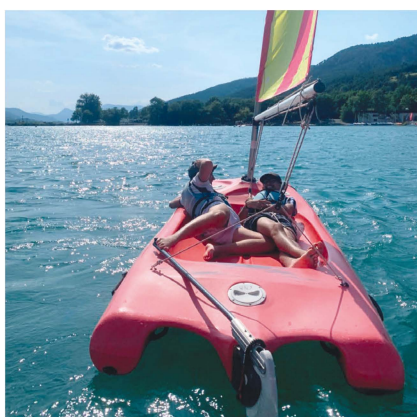
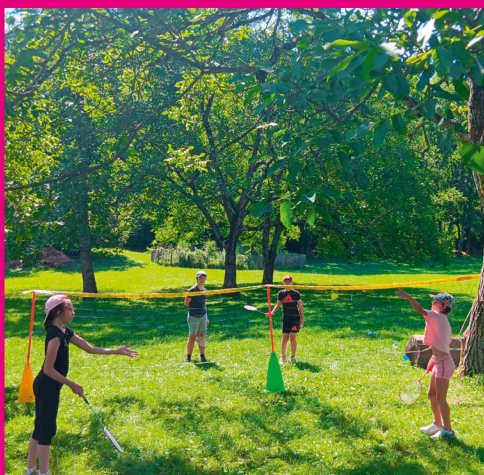
Je suis élève au...	Pour prendre rendez-vous	Lieux des permanences
<ul style="list-style-type: none"> • Collège Flavius Vaussenat • Collège Icare • Collège La Pierre Aiguille • Collège Marcel Chêne • Lycée Pierre du Terrail • Lycée professionnel Le Bréda 	<p>→ CENTRE AGATHE 04 76 97 81 00</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pontcharra • Allevard • Goncelin • Le Touvet
<ul style="list-style-type: none"> • Collège du Grésivaudan • Collège Simone de Beauvoir • Collège/Lycée des Pupilles de l'air • Lycée du Grésivaudan • Lycée horticole de Grenoble Saint-Ismier 	<p>→ CENTRE LE DOUZE 04 76 90 06 36 - 06 37 63 76 81</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Montbonnot • Saint-Ismier • Crolles
<ul style="list-style-type: none"> • Collège Belledonne • Collège La Moulinière • Lycée Marie Reynoard 	<p>→ CENTRE LE PLANNING FAMILIAL 04 76 13 39 51</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le Versoud • Villard-Bonnot

ENFANCE/JEUNESSE

Des vacances

PLEINES D'ACTIVITÉS, D'IMAGINATION ET DES SOUVENIRS INOUBLIABLES !

Près de 1200 enfants de 3 à 13 ans, encadrés par plus de 60 animateurs, ont pu bénéficier de nombreuses activités manuelles et culturelles au sein des 5 centres de loisirs intercommunaux : création de costumes, de fresques murales, de cadre nature, des ateliers cuisine mais aussi des arts du spectacle, des olympiades de la musique, une sortie au moulin guitare, des défilés de doudou, une visite du Musée du Tisserand, une exposition de fouilles archéologiques... Et pour les plus grands, deux séjours dans le Trièves et au bord du Lac de Serre-Ponçon ; de quoi se créer de beaux souvenirs !



**LES CENTRES DE LOISIRS ONT BESOIN
DE VOS TALENTS ET DE VOS COMPÉTENCES
OU DE CEUX DE VOS VOISINS ! PARLEZ-EN !**

Le Grésivaudan est toujours à la recherche de nouveaux animateurs et animatrices vacataires pour les mercredis de l'année scolaire. Il faudra encadrer des enfants de 3 à 13 ans au sein des accueils de loisirs situés aux Adrets, à La Terrasse, à Tencin et à Saint-Maximin.

Postuler sur  www.le-gresivaudan.fr/recrutement

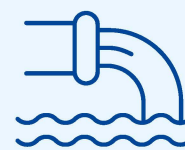


PRÉSERVER LA QUALITÉ DE L'EAU DU SONNANT

Des travaux d'envergure sont en cours sur le secteur du Sonnant (commune de Saint-Martin-d'Uriage). Les objectifs sont multiples : préserver la qualité de l'eau et réhabiliter le réseau d'assainissement. Explications.

La station de traitement des eaux usées du Sonnant, située en bordure de la route départementale 524, traite les eaux usées d'une partie des habitants des communes de Vaulnaveys-le-Haut rattachée à Grenoble-Alpes-Métropole (GAM) et de Saint-Martin-d'Uriage côté communauté de communes Le Grésivaudan. Cet équipement vétuste a été déclaré non-conforme par les services de l'État. Cette situation impacte grandement la commune de Saint-Martin d'Uriage qui, de ce fait, ne peut plus délivrer de nouveaux permis de construire. Suivant les contraintes de site et le peu de capacité d'accueil du cours d'eau du Sonnant, la construction d'une nouvelle station de traitement a été écartée.

Résultat : l'ensemble des eaux usées arrivant sur le site du Sonnant sera prochainement envoyé vers le système d'Aquapole (équipement métropolitain situé sur la commune du Fontanil), via un collecteur de transit dont le point de raccordement se situe sur la commune de Saint-Martin-d'Hères. Les études, ainsi que la réalisation des travaux, sont portées par Grenoble-Alpes-Métropole dans le cadre d'une délégation de maîtrise d'ouvrage ; les travaux sont quant à eux co-financés par la métropole de Grenoble et Le Grésivaudan. Ils démarreront le 25 novembre, et ce, pour une durée de 12 mois (sous réserve des aléas climatiques et météorologiques). À noter, le début des travaux marquera pour la commune de Saint-Martin d'Uriage la levée de l'interdiction de délivrer des permis de construire.



UN CHANTIER EN PLUSIEURS PHASES

phase 01 Mise en œuvre du collecteur de transit entre le point de jonction sur le réseau de Grenoble-Alpes-Métropole à Saint-Martin-d'Hères et l'entrée de la Combe de Gières. Les travaux de pose sont en cours ; ils devraient se terminer au début de l'automne. **Coût de l'opération : 1 M€ HT.**

phase 02 Pose du collecteur le long de la Combe de Gières entre la sortie de Gières et la station actuelle du Sonnant. Ce chantier démarrera dans l'automne pour une durée prévisionnelle de 12 mois. **Montant d'investissement : 2 M€ HT.** Ces travaux nécessiteront la mise en place d'un alternat par feux tricolores déplacé selon l'avancement des travaux.

phase 03 La station actuelle de traitement des eaux usées sera réhabilitée en bassin de stockage et de restitution. Cela permettra en cas de fortes pluies de délester une partie des eaux pour ne pas engorger les réseaux de Grenoble-Alpes-Métropole. Ce bassin, dont les travaux devraient s'achever en 2027, aura une capacité de stockage de 2 000 m³, pour un **coût de 1 M€ HT.**



Qui dit travaux dit forcément impact sur la circulation avec la mise en place d'un alternat dans cette combe très étroite. Afin de limiter les ralentissements et les éventuels bouchons, le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise va renforcer la ligne 23, avec un bus toutes les 15 minutes en heures de pointe, toutes les 30 minutes en heures creuses et une amplitude revue à la hausse de 6 h à 22 h.

+ d'infos sur  www.mobilités-m.fr/travaux-combe-gieres

En parallèle, Le Grésivaudan mène un programme ambitieux de travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement afin de rendre étanche les conduites d'eaux usées vétustes de la commune de Saint-Martin-d'Uriage et ainsi supprimer les eaux claires parasites drainées (eaux d'origine naturelle, non chargées en pollution, présentes en permanence dans les réseaux d'assainissement public), qui surchargent le réseau. La communauté de communes travaille également avec les Thermes et les laboratoires cosmétiques d'Uriage qui ont des besoins importants en eau et dont les rejets doivent être séparés des eaux usées.

CUISINEZ POUR LES 0-3 ANS

L'arrivée d'un bébé est aussi l'occasion de se questionner autour de l'alimentation : quels aliments cuisiner pour mon enfant ? Sous quelle forme ? Où sont-ils produits ? Comment y avoir accès ? À quel coût ? Les jeunes parents peuvent se trouver peu outillés ou découragés lorsqu'il s'agit de cuisiner pour leur bébé.



Pour les accompagner dans cette étape importante, Le Grésivaudan, en partenariat avec l'association « Les Mijotées », propose différents ateliers autour de 2 thèmes :



- IDÉES ASTUCIEUSES ET MENUS DÉLICIEUX : CUISINEZ UNE SEULE FOIS DANS LA SEMAINE
- MAÎTRISEZ SON BUDGET SANS PERDRE EN QUALITÉ : CUISINEZ ÉQUILIBRÉ ET VARIÉ SANS SE RUINER

Par cette initiative, la communauté de communes entend sensibiliser les participants sur l'intérêt de manger local, bio, frais, de saison en leur montrant comment cela peut s'organiser dans leur quotidien, que c'est bon pour la santé de leur enfant et la leur, et que leur budget n'en pâtira pas. Les ateliers auront lieu sur toute l'année scolaire à partir du mois d'octobre et seront proposés dans les 5 pôles enfance du Grésivaudan : Les Petits Pierrots à Crêts-en-Belledonne, le Pré en Bulle à Alleverd-les-Bains, l'Arche à Tencin, les P'tits Lutins à Crolles et l'Épitaile à Chapareillan.

Inscriptions obligatoires et toutes les dates sur www.le-gresivaudan.fr/atelierscuisine

ÉCONOMIE

ZAE PARC DES FONTAINES À BERNIN : LA CONCERTATION EST OUVERTE

Afin de permettre au territoire de la Grande Région Grenobloise de continuer à accueillir des entreprises du secteur des nanotechnologies et de l'industrie des semi-conducteurs et de participer au développement de la filière européenne, Le Grésivaudan a décidé de s'engager volontairement dans une concertation préalable.

C'est Isère Aménagement, maître d'ouvrage du projet d'extension de cette zone d'activité économique, délégué par la communauté

de communes, qui est en charge de cette concertation. Secteur d'activités dynamique et stratégique, la ZAE du Parc des Fontaines se situe sur la commune de Bernin, sur la rive droite de la plaine de l'Isère, et à proximité du Parc technologique de Crolles.

La concertation préalable a été lancée le 30 septembre et se terminera le 11 novembre 2024. Ouverte à toute personne intéressée par le projet, quelle que soit sa proximité avec lui ou par les enjeux associés, elle permet de s'informer, de s'exprimer et de questionner le projet.

Rendez-vous sur participation.le-gresivaudan.fr pour accéder à toutes les informations relatives à la concertation et déposer une contribution.



8 à 10M€

Montant d'investissement du projet d'aménagement global prévu pour fin 2027



Projet d'extension de la Zone d'Activité Economique (ZAE) du Parc des Fontaines

LA CONCERTATION PRÉALABLE
DU 30 SEPTEMBRE > 11 NOVEMBRE 2024



INFORMEZ-VOUS
ET EXPRIMEZ-VOUS
participation.le-gresivaudan.fr

ISÈRE Aménagement

Le GRÉSIVAUDAN

UNION DES COMMUNES

« JE PRENDS, JE DONNE » EN DÉCHETTERIE

Les nouveaux espaces de gratuité « Je prends, je donne » installés en déchetterie ont pour objectif de favoriser le don et le réemploi.

Ces espaces sont réservés aux particuliers ayant une carte de déchetterie. Ils vous permettent de donner plutôt que de jeter des objets devenus inutiles et de prendre plutôt que d'acheter des objets dont vous avez besoin! Vous pouvez simplement donner ou prendre ou encore les deux! Après la déchetterie au Touvet, un nouvel espace ouvrira prochainement à celle à Crolles.

Infos sur  www.le-gresivaudan.fr/jeprendsjedonne



- ▶ Luminaires
- ▶ Articles high-tech
- ▶ Articles de sport
- ▶ Objets de décoration
- ▶ Vaisselle & objets de cuisine

- ENTIERS OU POUR PIÈCES**
- ▶ Petits articles électroménagers
 - ▶ Articles de jeux & loisirs
 - ▶ Articles de bricolage et jardinage



DE NOUVELLES RÈGLES D'ACCÈS À L'ÉTUDE POUR LES VÉGÉTAUX

Les professionnels disposent de filières spécifiques pour leurs apports. Mais constatant que ces derniers ont toujours tendance à venir en déchetterie, Le Grésivaudan met en place une expérimentation à la déchetterie à Crolles. Un nouveau portique d'accès va être installé afin de limiter l'accès des véhicules de + de 1,90m de haut (trafic, camion plateau). Ce portique sera en place du lundi au vendredi. Il sera ouvert le week-end pour les particuliers.

L'objectif de ce nouveau dispositif: faire respecter l'interdiction d'accès aux professionnels qui doivent se rendre dans des déchetteries professionnelles, spécialisées dans le traitement des végétaux comme à Meylan chez Vitalvert et à Villard-Bonnot chez Suez-Terraly. Il s'agit aussi de faciliter le déchargement des végétaux qui se fera désormais au sol. Enfin, c'est aussi l'occasion de limiter les dépôts de végétaux en déchetterie. Le Grésivaudan encourage les particuliers dans leur réutilisation, car ce sont une véritable ressource pour leurs jardins!



Conseils et bonnes pratiques à retrouver sur  www.le-gresivaudan.fr/tutos

LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

C'est la thématique choisie cette année pour la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD) qui se déroulera du 16 au 24 novembre; de quoi compléter les animations du Mois de la Transition Alimentaire (voir page 17)!

Dans le cadre de cette semaine d'animations, Le Grésivaudan sera présent sur certains marchés du territoire pour dispenser trucs et astuces comme par exemple « comment bien conserver ses fruits et légumes frais à domicile? », et plus globalement pour lutter contre le gaspillage alimentaire qui est estimé sur le Grésivaudan à 30 kg/habitant/an soit l'équivalent d'un repas par semaine. D'autres temps forts ponctueront cette semaine: quiz, visite du centre de tri Athanor à La Tronche...

Programme sur  www.le-gresivaudan.fr/serd2024



LE COMPOSTAGE POUR TOUS

Si Le Grésivaudan poursuit sa campagne de distribution de composteurs auprès des particuliers, la communauté de communes accompagne également de nombreux établissements publics dans la gestion et le tri de leurs biodéchets. On vous explique.

Les structures souhaitant s'engager durablement dans l'installation d'un site de compostage s'adressent au service Déchets de la communauté de communes. Un entretien permet alors d'identifier les déchets visés (restes de repas, produits résultant de la préparation), le public concerné et le lieu d'installation des composteurs. Quand ces préalables sont réunis, place à la formation des référents sur site. Une fois que le dispositif a démarré, un suivi régulier est réalisé par le service Déchets : alimentation des bacs de broyat, présence auprès des équipes et référents pour former de nouveaux agents, visites pour vérifier la qualité des dépôts et des bons gestes, réalisation ou aide à la récolte... Bien évidemment cette démarche s'inscrit, pour l'établissement engagé, dans une volonté globale de réduction du gaspillage alimentaire. L'ensemble du processus est pris en charge par la communauté de communes.

Au total, ce sont aujourd'hui 48 structures qui se sont lancées dans l'aventure : 28 établissements scolaires, 7 restaurants administratifs, 4 équipements issus du milieu hospitalier (dont 2 maisons de retraite), 4 établissements touristiques et 5 restaurants d'entreprises. Si vous souhaitez vous engager dans l'installation d'un site de compostage pour votre structure, toutes les infos sont ici www.le-gresivaudan.fr/compostagecollectif



EXPÉRIMENTATION DU COMPOSTEUR MÉCANISÉ À L'EHPAD BELLE VALLÉE - FROGES

Depuis le mois de juin, l'équipe cuisine de l'EHPAD intercommunal Belle Vallée à Froges expérimente un « City Compost ». Le brassage du compost et les dépôts du broyat sont mécanisés (pédale et manivelle) et ne nécessitent donc pas d'autres gestes que le dépôt des biodéchets. De quoi faciliter la pratique du compostage pour les agents de l'établissement ! Rendez-vous dans un an pour le bilan de cette expérience !



RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ATELIER NUMÉRIQUE ANDRÉ-EMERY

Créé par Le Grésivaudan pour accompagner la filière numérique en plein essor, cet espace, aménagé dans l'ancien bâtiment de l'INP-Ensimag à Montbonnot-Saint-Martin, entame cet automne une transformation en profondeur.

Dans le cadre de la Loi de transition énergétique, le Décret de rénovation tertiaire impose, à horizon 2050, une réduction de 60% de la consommation énergétique des bâtiments (par rapport à 2010 ou une année postérieure). Le Grésivaudan a fait le choix d'atteindre cet objectif dès 2025 pour l'atelier numérique. Cela suppose un programme de travaux complet : isolation thermique par l'extérieur, remplacement des menuiseries extérieures, brise-soleil orientable en rez-de-chaussée, toiture en bacs acier, nouveau système de chauffage et de rafraîchissement, ombrière photovoltaïque sur le parking et panneaux photovoltaïques sur le toit et en façade... Avec ces travaux ambitieux, Le Grésivaudan proposera un bâtiment qui produira plus d'énergie qu'il n'en consomme. Les espaces intérieurs seront réorganisés, améliorés et gagneront en confort. Fin des travaux prévue à l'été 2025.



2 M€ TTC

Coût total de la rénovation, avec la participation de l'État et de l'ADEME

ÉNERGIE

POUR UN ÉCLAIRAGE PLUS ÉCONOMIQUE

Le Grésivaudan s'est lancé dans le renouvellement de l'éclairage public de ses zones d'activités économiques. Désormais, place à des ampoules LED, plus économiques. Cette modernisation s'accompagne également du renouvellement des supports de luminaires (poteaux et crosses) quand cela est nécessaire. Première phase du déploiement : les zones d'activités du Renevier et de la Gâche à Barraux soit 43 candélabres. Au total, ce sont près de 431 points lumineux qui seront rénovés sur l'ensemble des zones d'ici la fin de l'année.



Montant total de l'opération :

669 600 € TTC

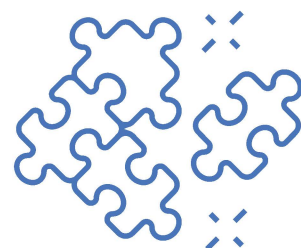


PERSPECTIVES GRÉSIVAUDAN

À la suite du renouvellement du conseil communautaire en 2020, les élus communautaires et les maires du territoire ont souhaité requestionner le projet de territoire adopté en septembre 2018. Une remise en question nécessaire au regard du contexte tant local que national. Les travaux ont débuté en juillet 2022, impliquant les élus du territoire et le conseil de développement à travers les commissions thématiques, les conseils communautaires et les conférences des maires ainsi que l'administration; le tout aboutissant à une nouvelle version votée en septembre 2024, redéfinissant les enjeux et les perspectives pour Le Grésivaudan.

01

**UN AMENDEMENT
DANS LA CONTINUITÉ
DU PROJET DE 2018**



Il ne s'agit pas de remettre en cause les fondamentaux du projet politique initial mais d'énoncer de nouvelles priorités. Nul ne peut plus ignorer que le monde est en proie à des transformations profondes avec un écosystème en mutation soumis au climat, mais aussi aux paramètres de l'exploitation des sols ainsi qu'à l'impact des différents usages, tant il lui rend des services utilitaires, mais aussi culturels. C'est pourquoi l'évolution climatique, les transitions écologique, numérique et énergétique président aujourd'hui à toutes les mises en œuvre des différentes politiques publiques du Grésivaudan, dont les perspectives et les orientations stratégiques ont été redéfinies.



02



**UN AMENDEMENT
POUR PRÉSERVER
NOTRE CADRE DE VIE**

Lieu de vie, de travail, destination touristique et de loisirs prisée, Le Grésivaudan fait preuve d'une formidable attractivité. Pour autant, cette attractivité nous oblige aussi à préserver nos ressources patrimoniales et naturelles via des politiques dédiées et des actions de sensibilisation adaptées, auprès de ses habitants, de ses acteurs, des investisseurs comme de ses visiteurs.

03

**UN AMENDEMENT QUI CONFIRME
L'ADN ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE**



Si l'industrie constitue un pan central de l'économie du Grésivaudan, le territoire accueille également un réseau dense et dynamique de micro et petites entreprises de services, essentielles à sa vitalité économique. Le commerce est aussi le garant de la qualité de vie et du dynamisme des villes et villages. Quant à l'agriculture, certes moins dominante qu'auparavant, elle n'en demeure pas moins un pilier économique pour plusieurs secteurs de la vallée. Enfin, le tourisme constitue une source d'emplois non délocalisables permettant de maintenir les populations en secteurs ruraux et montagnards. Le Grésivaudan accompagne donc l'ensemble de ces secteurs tout en veillant à maîtriser la ressource foncière en conformité avec les contraintes réglementaires.

04

**UN AMENDEMENT QUI FAIT
DES TRANSITIONS LA MATRICE
DES POLITIQUES PUBLIQUES**



Il s'agit de mettre en application le Plan Climat Air Énergie Territorial qui est l'expression de la vision globale du Grésivaudan pour un territoire durable et résilient. 5 enjeux majeurs de transition écologique ont été identifiés : l'atténuation de l'impact des activités de transport, résidentielles et économiques sur le climat, l'adaptation des activités économiques, des modes d'habitat et des milieux naturels face aux modifications climatiques, l'amélioration de la qualité de l'air, la préservation et le renforcement des capacités de séquestration carbone et la réduction de la dépendance aux énergies fossiles par la sobriété énergétique et le développement d'énergies renouvelables locales.

> Un territoire à énergie positive à l'horizon 2050 pour une souveraineté énergétique locale.

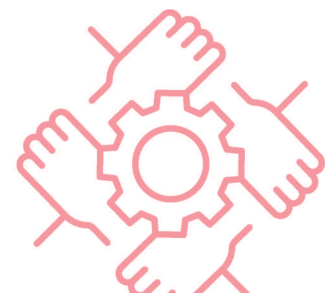
> Un développement territorial sobre et résilient qui s'inscrit vers une neutralité carbone.

> Une communauté de communes animatrice de la transition écologique, visant l'exemplarité publique.

05

**UN AMENDEMENT POUR
UN TERRITOIRE SOLIDAIRE
ET FÉDÉRATEUR**

Les principes de solidarité intercommunale impliquent la mise en place d'un cadre de travail partagé, ainsi que des règles de redistribution des richesses afin de mettre en œuvre l'équité territoriale. Ils sont formalisés au travers d'un pacte de gouvernance et d'un pacte financier et fiscal. La communauté de communes vient également en appui des communes, au quotidien, grâce à la mise en place d'une cellule ingénierie et de fonds de soutien spécifiques.





VOTRE *actu*
en images



♡ ALEXIS BORG
🗨 15 septembre 2024
*Lacs gelés au-dessus
du Col de Belledonne*



♡ MARC TASSAN
🗨 Août 2024 - *Surprenante
rencontre au Touvet*



♥ FRANCK ROSSET


🕒 9 septembre 2024 - Le jour se lève sur la plaine


CET ESPACE C'EST LE VÔTRE!

Vos photos font l'actu du territoire; n'hésitez pas à nous les faire parvenir. Merci à nos contributeurs!



communication@le-gresivaudan.fr

Règlement sur  www.le-gresivaudan.fr/glinfo

Vos photos peuvent également être publiées sur  [Instagram@legresivaudan](https://www.instagram.com/legresivaudan)



♥ GIOVANNI GALLEGGIANTI

🕒 Septembre 2024

Au détour d'un chemin dans le Haut Bréda

♥ FRANCK ROSSET

🕒 Septembre 2024

La petite bête qui monte



ET SI VOUS PASSIEZ AU CHÈQUE LOCAL ?

Depuis le 16 septembre, Le Grésivaudan propose un nouveau dispositif de chèque cadeau local utilisable chez les adhérents, qu'ils soient commerçants, artisans, entreprises de services et de loisirs, magasins de producteurs, agriculteurs en vente directe, base de loisirs, piscines, stations de ski et cinémas...



Avec les chèques 100% Grésivaudan, c'est la diversité des activités commerciales et artisanales de l'ensemble du territoire qui veut être valorisée. C'est aussi l'occasion de découvrir de nouvelles adresses tout en consommant « local ». Pour la communauté de communes, il s'agit de participer au dynamisme du tissu commercial du Grésivaudan et d'encourager la population à privilégier les magasins et les activités de proximité.

COMMENT S'EN PROCURER ?

Les chèques peuvent être achetés par des comités d'entreprises offrant des tarifs préférentiels aux salariés, par des entreprises pour offrir à leurs salariés et en direct par des particuliers ; une bonne idée cadeau !

COMMERÇANTS : AVEZ-VOUS ADHÉRÉ ?

La campagne d'adhésion auprès des commerçants et des artisans, lancée ce printemps, se poursuit en lien avec EURIDICE, le prestataire de la communauté de communes. L'adhésion est gratuite ; l'occasion de créer du lien entre économie de proximité, entreprises, salariés du territoire et habitants !

+ d'infos et liste des commerçants

et des artisans déjà adhérents sur

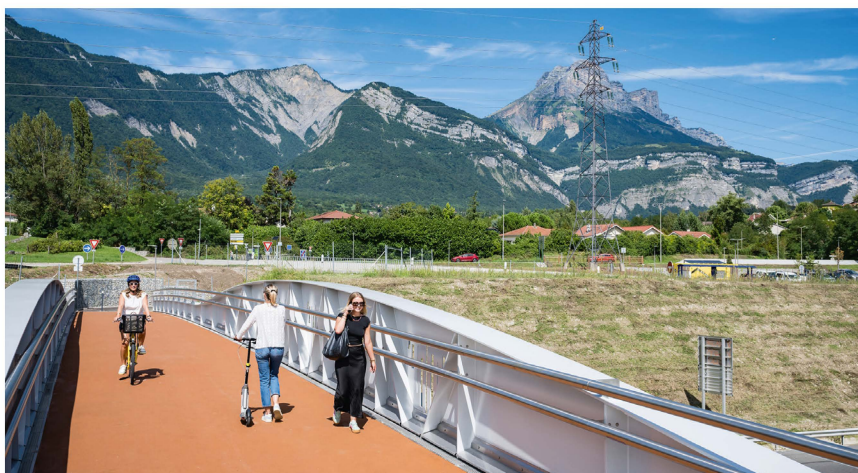
 www.le-gresivaudan.fr/chequelocal

MOBILITÉ

LE PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE LA BÂTIE EST OFFICIELLEMENT EN SERVICE !

Avec l'ouverture de la passerelle cycles et piétons enjambant l'autoroute et la mise en service des arrêts de bus sur les bretelles de l'autoroute A41S, le pôle d'échanges multimodal de La Bâtie à Saint-Ismier offre désormais une connexion optimale entre les différents modes de transport : bus, 2 roues, voitures et piétons ; de quoi faciliter et fluidifier vos déplacements !

La pièce maîtresse de cette infrastructure, la passerelle permettant la traversée sécurisée entre les deux côtés de l'autoroute A41S, relie le cœur de Saint-Ismier et de Saint-Nazaire-les-Eymes au quartier de La Bâtie par une voie verte et des



traversées sécurisées de la route départementale. Le cheminement se poursuivra dans quelques temps jusqu'à la zone d'activités de La Grande Île au Versoud avec la réalisation, par le SMMAG, d'une nouvelle liaison inter-rives franchissant l'Isère et connectée à la voie verte Belle Via réalisée par le Département de l'Isère.

En parallèle, les nouveaux arrêts de bus sur les bretelles de l'autoroute A41S, réalisés en collaboration avec AREA, ont pris du service. Ils permettent une amélioration significative de la régularité et

des temps de parcours pour les lignes desservant la vallée du Grésivaudan. Ce dispositif innovant vise également à désengorger le trafic aux heures de pointe et à encourager l'utilisation des transports en commun. Les lignes C11, C12, 84 et 86, qui sont concernées par ces nouveaux arrêts, sont désormais intégrées à Mréso et accessibles avec une tarification unifiée.

Pour rappel, le pôle de La Bâtie dispose aussi d'un parking relais, d'une consigne à vélos et d'un arrêt de covoiturage.

MIEUX VOUS ACCOMPAGNER POUR CHANGER VOTRE POÊLE À BOIS

Un appareil de chauffage bois non performant, ce sont bon nombre de désagréments : vous avez froid, votre cheminée polluée, vous consommez trop de bois et cela coûte cher.

Pour toutes ces raisons, sur notre territoire, l'interdiction de l'utilisation des foyers ouverts est entrée en vigueur depuis le 1^{er} octobre 2024* et les appareils de chauffage bois datant d'avant 2002, seront quant à eux interdits à compter du 1^{er} janvier 2026. Pour accompagner ce changement, un nouveau barème s'applique désormais pour la Prime Air Bois : 1600€ pour les catégories de revenus supérieures (montant inchangé), 2000€ pour les ménages à revenus intermédiaires et 2400€ pour les ménages à revenus modestes et très modestes. Ces aides locales sont bien entendu cumulables avec les différentes aides nationales. Autre changement, le montant de la Prime Air Bois peut être directement versé au professionnel que vous aurez choisi afin de permettre aux foyers les plus modestes de bénéficier de l'aide sans avoir à avancer la somme due.

* Interdiction préfectorale...
sauf s'ils sont équipés
d'un dispositif d'amélioration
du rendement et des émissions.



Dossier de demande
d'aide et informations sur
[www.le-gresivaudan.fr/
chauffagebois](http://www.le-gresivaudan.fr/chauffagebois)



LE PORTAIL FAMILLES INTERCOMMUNAL EST EN PLACE !

PORTAIL FAMILLES

VOS DÉMARCHES EN LIGNE POUR TOUS LES SERVICES
PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE

**À compter du 1^{er} octobre 2024,
lancement du Portail Familles !**

Accessible 24h/24 - 7j/7

Depuis un compte sécurisé, cet outil simple d'utilisation facilitera les démarches administratives pour les équipements de la communauté de communes Le Grésivaudan :

- les 17 multi-accueils
- les 5 accueils de loisirs
- l'espace jeunes du Balcon de Belledonne

familles.le-gresivaudan.fr






Pour toutes vos démarches administratives en lien avec les services petite enfance, enfance et jeunesse de l'intercommunalité (17 multi-accueils, 5 accueils de loisirs et l'espace jeunes du Balcon de Belledonne), nous vous invitons désormais à vous connecter sur le Portail Familles du Grésivaudan.

Inscription, facturation, échanges... il s'agit d'un guichet unique qui facilitera la vie des parents et des professionnels de nos structures.

Voici l'adresse à retenir et à mettre en favori :

familles.le-gresivaudan.fr



IMPORTANT : si vous avez l'intention d'inscrire prochainement vos enfants en centres de loisirs intercommunaux, nous vous conseillons de créer votre dossier sur ce Portail Familles le plus tôt possible afin d'accéder directement aux inscriptions dès leurs ouvertures. Les inscriptions pour les mercredis du premier trimestre 2025 ouvriront début novembre 2024.

Pour toutes questions relatives à ce nouvel outil et pour vous accompagner dans vos démarches, vous pouvez contacter le pôle administratif des accueils de loisirs de la Direction enfance, jeunesse et parentalité au **04 76 08 04 57**. Si nécessaire, un rendez-vous vous sera proposé pour vous aider dans vos premières démarches.

LUTTER CONTRE LE SCOLYTE

Les épisodes répétés de sécheresse et de chaleur sont à l'origine de la prolifération des scolytes, insectes volants, ravageurs, particulièrement friands des épicéas.

Si, au détour de vos balades en forêts vous constatez des « tâches d'épicéas rouges », des troncs qui perdent leur écorce, c'est le signe d'une infection. Pour lutter contre ce fléau, il faut couper

et les professionnels du secteur procèdent alors à des coupes sanitaires. Pour une meilleure résilience des forêts face au changement climatique, la filière s'organise et s'adapte. Cela passe par le remplacement des peuplements d'épicéas par des essences locales et diversifiées capables de s'adapter à la spécificité des milieux et aux évolutions climatiques, des plantations avec différentes strates de végétation et de différents âges. En parallèle, il s'agit également de valoriser le bois déjà infecté. Si les arbres touchés sont coupés à temps, le bois peut être utilisé en bois de charpente. Pour exemple, la charpente de la halle du Moutaret a été réalisée avec du bois scolyté ou bois bleu (teinte due à l'infection) issu de forêts locales.



La filière bois peut compter sur le soutien du Département de l'Isère qui a mis en place une aide permettant d'accompagner le financement du repérage des foyers de bois scolytés dans les forêts privées comme publiques, l'abattage, l'écorçage et l'enlèvement des bois touchés...



ÉNERGIE

POUR UNE CONSOMMATION RAISONNÉE

Via son Plan Climat Air Énergie Territorial, Le Grésivaudan poursuit ses actions pour un territoire énergétiquement plus sobre et solidaire.

En ligne de mire : la gestion active de la consommation électrique ou effacement de consommation électrique. L'électricité est une énergie encore difficile à stocker et pour fonctionner correctement, le système électrique doit ajuster en temps réel

la production face aux fluctuations de consommation (période de grand froid mais aussi fortes chaleurs...). Le Grésivaudan a donc fait le choix d'accompagner les particuliers dans la régulation de leur consommation électrique via un partenariat renouvelé avec la société Voltalis, premier opérateur européen de flexibilité électrique. L'objectif : équiper gratuitement les foyers chauffés à l'électricité d'un boîtier intelligent relié aux radiateurs et ballon d'eau chaude. Charge à ce boîtier de procéder à de très courtes modulations de la consommation (10 minutes maximum par modulation) qui généreront des économies d'énergie sans aucun impact sur le confort des occupants.

Que vous soyez propriétaire ou locataire d'un logement chauffé électriquement, vous pouvez bénéficier gratuitement de l'un des boîtiers que Voltalis a réservés dans le cadre de cette opération avec notre territoire. Des conseillers viendront à votre rencontre début 2025 afin de vous le présenter, répondre à vos questions et prendre un rendez-vous pour son installation si vous le souhaitez.



Intéressé ? Rendez-vous sur www.le-gresivaudan.fr/voltalis

ALIMENTATION

C'EST REPARTI POUR LE MOIS DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE

Du 27 septembre au 30 octobre, se déroule le mois de la transition alimentaire dont l'objectif est de valoriser les initiatives alimentaires vertueuses autour du « bien-manger » et favoriser la découverte des produits locaux.



Comme chaque année le programme est dense et varié avec des animations, des ateliers, des projections et des conférences, soit plus de 150 événements, qui se dérouleront sur l'ensemble du territoire de la Grande Région Grenobloise. Pour cette édition 2024, 2 temps forts qui mettent en lumière deux productions de la fourche à la fourchette: le fromage Saint-Marcellin et les fruits; une belle occasion de découvrir ou de redécouvrir l'ensemble des productions locales et leurs déclinaisons!

LE MOIS DE LA TRANSITION ALIMENTAIRE

est porté par le Projet Alimentaire inter-Territorial de la grande région renobloise qui rassemble Grenoble-Alpes-Métropole, Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, la Communauté d'agglomération du Pays Virois, les communautés de communes du Trièves, Le Grésivaudan, les parcs naturels régionaux du Vercors et de la Chartreuse, la Ville de Grenoble, l'Espace Belledonne, le Réseau des Conseils de Développement de la région grenobloise, la Chambre d'Agriculture de l'Isère et le Collectif Autonomie Alimentaire de la région grenobloise.



Programme complet sur

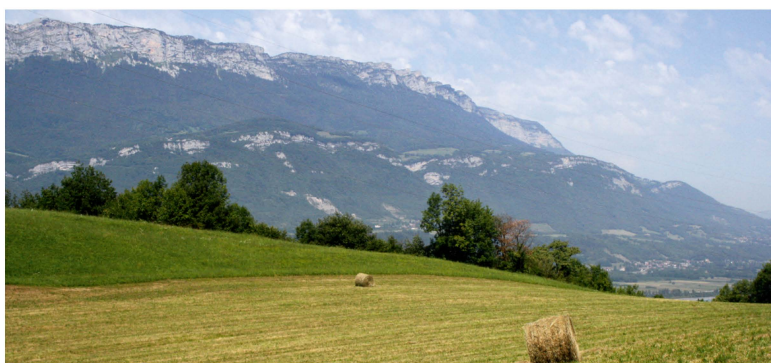
paik-transition-alimentaire.org/le-mois-de-la-transition-alimentaire

AGRICULTURE

PRÉSERVER LES ESPACES AGRICOLES

Le Grésivaudan, en partenariat avec le Département de l'Isère et la Chambre d'Agriculture, mène une politique de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains.

La mise en œuvre de périmètres de protection de zones agricoles et naturelles (PAEN), associée à un programme d'actions pour le maintien et la valorisation de l'agriculture, des espaces forestiers et naturels, et des paysages, permet d'agir pour la préservation des espaces et pour le maintien d'une agriculture locale sur le territoire. 13 communes du Grésivaudan sont concernées par le dispositif: Biviers, La Buissière, La Combe-de-Lancey, La Pierre, Le Versoud, Lumbin, Plateau-des-Petites-Roches, Revel, Sainte-Marie-d'Alloix, Saint-Jean-le-Vieux, Saint-Martin-d'Uriage, Saint-Maximin et Tencin. Afin d'informer les habitants et l'ensemble des personnes concernées par ce projet, trois réunions publiques ont été organisées fin septembre et début octobre. Dans la foulée, du 28 octobre au 29 novembre se déroulera l'enquête publique qui permettra à chacun de s'exprimer sur le sujet.



Le dossier sera consultable dans les mairies des communes concernées et au siège de la communauté de communes à Crolles, aux horaires d'ouverture habituels. Toutes les remarques peuvent également être adressées à paengresivaudan@le-gresivaudan.fr et lors des 6 permanences de la commissaire enquêtrice prévues:



+ d'infos sur

www.le-gresivaudan.fr

► **12/11**, de 15h à 17h30
Mairie de La Buissière

► **13/11**, de 13h30 à 16h
Mairie du Plateau-des-Petites-Roches

► **16/11**, de 9h à 12h
Mairie de La Combe-de-Lancey

► **20/11**, de 9h à 12h
Mairie du Versoud

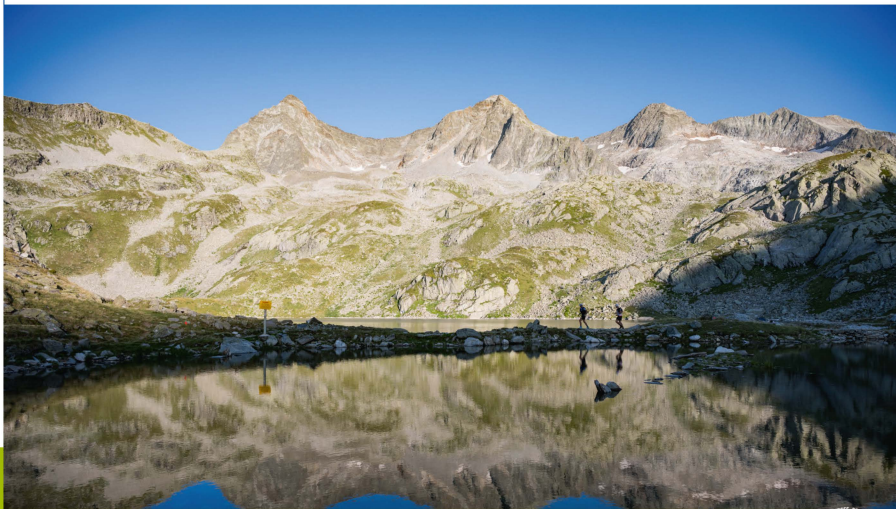
► **22/11**, de 16h à 19h
Mairie de Revel

► **29/11**, de 9h à 12h
Mairie de Lumbin

ÉCHAPPÉE BELLE 2024 UNE ÉDITION INCROYABLE !

Cette année, avec une météo exceptionnelle, les planètes étaient alignées et tous les ingrédients réunis pour une édition à couper le souffle!

De l'effort, mais aussi de la joie et des sourires! La traversée du massif de Belledonne fait toujours l'unanimité et, du 23 au 25 août, les sommets mais aussi la vallée ont vibré au rythme des 2800 coureurs engagés! 4 parcours, une organisation sans faille et des nouveautés; de quoi renforcer encore un peu plus l'attrait de cet événement sportif incontournable de l'été, qui participe à la notoriété et à l'attractivité du territoire, et qui est considéré comme l'un des trails les plus difficiles de France!



**FAIRE DÉCOUVRIR LA DISCIPLINE
AU PLUS GRAND NOMBRE AVEC
L'Échappée Étoilée**

Cet événement organisé dans le cadre de L'Échappée Belle par le Département de l'Isère en étroite collaboration avec les communes de Crêts-en-Belledonne et de Theys, la communauté de communes Le Grésivaudan, l'Office de tourisme Belledonne Chartreuse, l'association Bel'donne Running, Isère Attractivité et le foyer de ski du Barioz, s'adressait aux participants sportifs, coureurs occasionnels et réguliers désireux de se lancer dans une première expérience trail, non chronométrée au sein du massif de Belledonne.

Près de **200** coureurs ont répondu présents pour l'Échappée Étoilée!

Les participants partis du foyer du Barioz (Crêts-en-Belledonne) vendredi 23 août à 18h30, ont pu profiter, en nocturne, d'un décor majestueux. Les 2 parcours balisés (10 et 20 km), non chronométrés, ont permis aux inscrits d'emprunter les magnifiques crêtes du Grand Rocher en passant par le Col du Merdaret pour finir au refuge du Crêt du Poulet. C'est sous un ciel étoilé que la soirée s'est terminée au son des groupes de musique locaux.

UNE SAISON ESTIVALE BIEN REMPLIE



Le succès des 4 piscines d'été intercommunales ne s'est pas démenti en dépit parfois d'une météo capricieuse.

+ de 60 000
entrées sur l'ensemble des
4 piscines et des animations
qui ont fait carton plein

Les équipements aquatiques intercommunaux s'imposent comme des havres de fraîcheur incontournables, qui ravissent petits et grands. La reprise des piscines extérieures par la communauté de communes a permis également de proposer une offre plus complète via l'uniformisation des cartes d'entrée et la possibilité avec une seule carte de se rendre dans l'ensemble des piscines d'été. Solution pratique, rendue possible par une harmonisation des tarifs, qui a dans l'ensemble été bien perçue par les usagers.



UN BEL ÉTÉ À LA BASE DE LOISIRS DU LAC DE LA TERRASSE

32 300 entrées, de nombreuses animations Terre de jeux 2024 et une fête du 14 juillet qui a battu son plein! Malgré une météo capricieuse, les indicateurs sont satisfaisants et la Base de Loisirs séduit toujours autant!



Organisés en juillet, les galas aquatiques ont rassemblé jusqu'à 250 personnes. Et cerise sur le gâteau, des nageuses olympiques neo-zélandaises sont même venues s'entraîner à Saint-Martin-d'Uriage avant de s'envoler pour les Jeux de Paris.



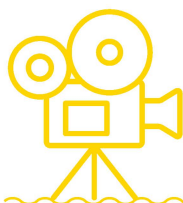
À LA RECHERCHE DE MAÎTRES-NAGEURS SAUVETEURS

Ce fut la difficulté de l'été. La pénurie de professionnels a généré des difficultés organisationnelles, imposant parfois des changements d'horaires d'ouverture et de fermeture et des plages d'ouverture quelque peu réduites. Si le sujet est récurrent et national, Le Grésivaudan a fait de son mieux pour permettre malgré tout une continuité de service.

EN ROUTE POUR LA 26^E ÉDITION DU FESTIVAL DU FILM POUR ENFANTS !

Rendez-vous incontournable des vacances d'automne,
le Festival du film pour enfants se tiendra
du lundi 21 octobre au mercredi 30 octobre 2024
au cinéma du Jeu de Paume à Vizille et à l'espace
Aragon à Villard-Bonnot.

Cette année, le festival proposera une centaine de séances entre la programmation officielle autour du thème « Changement de vie », les films d'actualité, le coin des tout petits (films à partir de 3 ans), des avant-premières et des animations. Parmi celles-ci, seront proposées des rencontres avec des professionnels du cinéma, ateliers, analyses filmiques pour les petits, stands découverte du cinéma, ciné lecture, soirée halloween et autres surprises... et une exposition de Laurent Verron, auteur de bandes dessinées sera installée à l'espace Aragon du 17 octobre au 21 novembre 2024. Le festival, c'est également les Animés, le festival de Jap'anim, avec une sélection du meilleur de l'animation asiatique, riche de ses univers fantastiques et de ses histoires surprenantes.



Infos, tarifs et programmation sur
www.festivaldufilmpourenfants.fr
www.festivallesanimés.fr



RÉCOMPENSER LES FILMS EN COMPÉTITION

Onze enfants à partir de 8 ans pourront participer au jury du festival en visionnant huit films en compétition autour de la thématique « Changement de vie » afin de désigner le grand prix du festival.

Pour participer, il suffit d'envoyer un mail à animation.espacearagon@le-gresivaudan.fr

EXPOSITION

UN PETIT TOUR À **La Galerie** CET AUTOMNE !

Dernière ligne droite pour profiter de l'exposition temporaire Coup de pub à La Galerie Musée d'Allevard-les-Bains et des animations en lien avec ce temps fort qui a ponctué l'année 2024 !



Affiches, cartes postales, objets touristiques, réclames... Au XIX^e, en plein âge d'or du thermalisme, les supports publicitaires se sont multipliés. L'exposition retrace ainsi 150 ans de l'histoire de la station thermale au travers des collections publicitaires. Vous avez jusqu'au 3 novembre, après il sera trop tard !

Tarifs et informations sur
musees.le-gresivaudan.fr

Rendez-vous

LE 23 OCTOBRE DE 16 H À 16 H 45

Pour prolonger votre étape au musée et occuper les bambins pendant les vacances d'automne, embarquez dans le monde merveilleux de la conteuse Élisabeth Calandry qui vous emmènera « loin dans la forêt ! ».

**RENDEZ-VOUS
LE 30 OCTOBRE
DE 15 H À 16 H 30**

Après avoir découvert les nombreuses affiches présentées dans l'exposition temporaire, les enfants pourront fabriquer leur propre affiche touristique, à la manière des célèbres affichistes du 19^e siècle !



**JOURNÉE
D'OUVERTURE**
20 oct.
Parc de la Poya
Fontaine

festival

en Isère

LES Forestivités

Les forêts sortent du bois

Du 20 oct. au 03 nov. 2024

Visites

Sorties forêt

Ateliers - Jeux

Spectacles

Démonstrations

www.forestivites.fr

Design graphique : Studio Bambam

